

SORTIE PARISIENNE D'AUTOMNE

Le Palais de la Cité Sainte Chapelle et Palais de Justice



Le Palais de Justice est situé à l'emplacement du palais des gouverneurs romains bien défendu dans cet endroit stratégique de l'île de la Cité. Palais des rois de France avant que ceux-ci ne s'installent au Louvre, il abrite ensuite le Parlement de Paris et subit de nombreux remaniements. Incendié au XVII^e et au XVIII^e siècle, il fut reconstruit une dernière fois au début du XX^e. Notre parcours intérieur permettra de suivre l'évolution architecturale de cet ensemble et d'expliquer les grands principes de fonctionnement de la justice civile en France. Nous visiterons la Salle des Pas perdus et parcourrons les différentes galeries. Auparavant, nous aurons visité la Sainte Chapelle élevée entre 1246 et 1248 pour abriter les reliques de la Passion du Christ achetées par Saint-Louis à l'empereur de Constantinople Baudoin II.

VISITE DU 22 Janvier 2016

C'est par un matin froid et gris, sous un ciel menaçant que nous nous sommes retrouvés sur l'île de la cité pour effectuer la visite du Palais de justice et de la Sainte Chapelle que les événements tragiques de Novembre nous avaient contraints de reporter.

Comme lors de chacune de nos sorties, tout le monde était à l'heure et même en avance pour prendre un petit café avant de démarrer la visite. Nos deux guides Mélanie et Ulrich nous rejoignent pour prendre en charge chacun la moitié des participants.



Les formalités concernant la sécurité (passage sous un portique électronique) sont rapidement expédiées et notre guide Ulrich nous présente la Sainte Chapelle vue de l'extérieur pendant que le deuxième groupe conduit par Mélanie commence la visite par le Palais de Justice.



La Sainte Chapelle a été construite dans l'enceinte du Palais de la Cité, un des plus anciens sièges du pouvoir :

Après la conquête de la Gaule en 52 avant J.C par les romains, un palais fut construit sur l'île de la Cité pour le gouverneur romain de Lutèce. Depuis cette période et jusqu'au XIVème siècle ce sera un des sièges du pouvoir : en 357 après J.C deux empereurs romains s'y établirent puis après la chute de l'empire romain, la Gaule fut envahie par les francs et le Palais de la Cité servit de résidence parisienne aux rois mérovingiens.

Au Xème siècle le fils d'Hugues Capet y installe son conseil et son administration de façon définitive.

Le palais sera la résidence des rois de France et le siège du pouvoir jusqu'au XIVème siècle.

En 1358 Etienne Marcel s'introduisit dans le Palais pour obtenir du Dauphin Charles V des réformes et ses hommes tuèrent les maréchaux de Champagne et de Normandie. Le dauphin quitta l'île de la cité pour des résidences plus sûres l'hôtel Saint Pol, le Louvre, le Château de Vincennes.

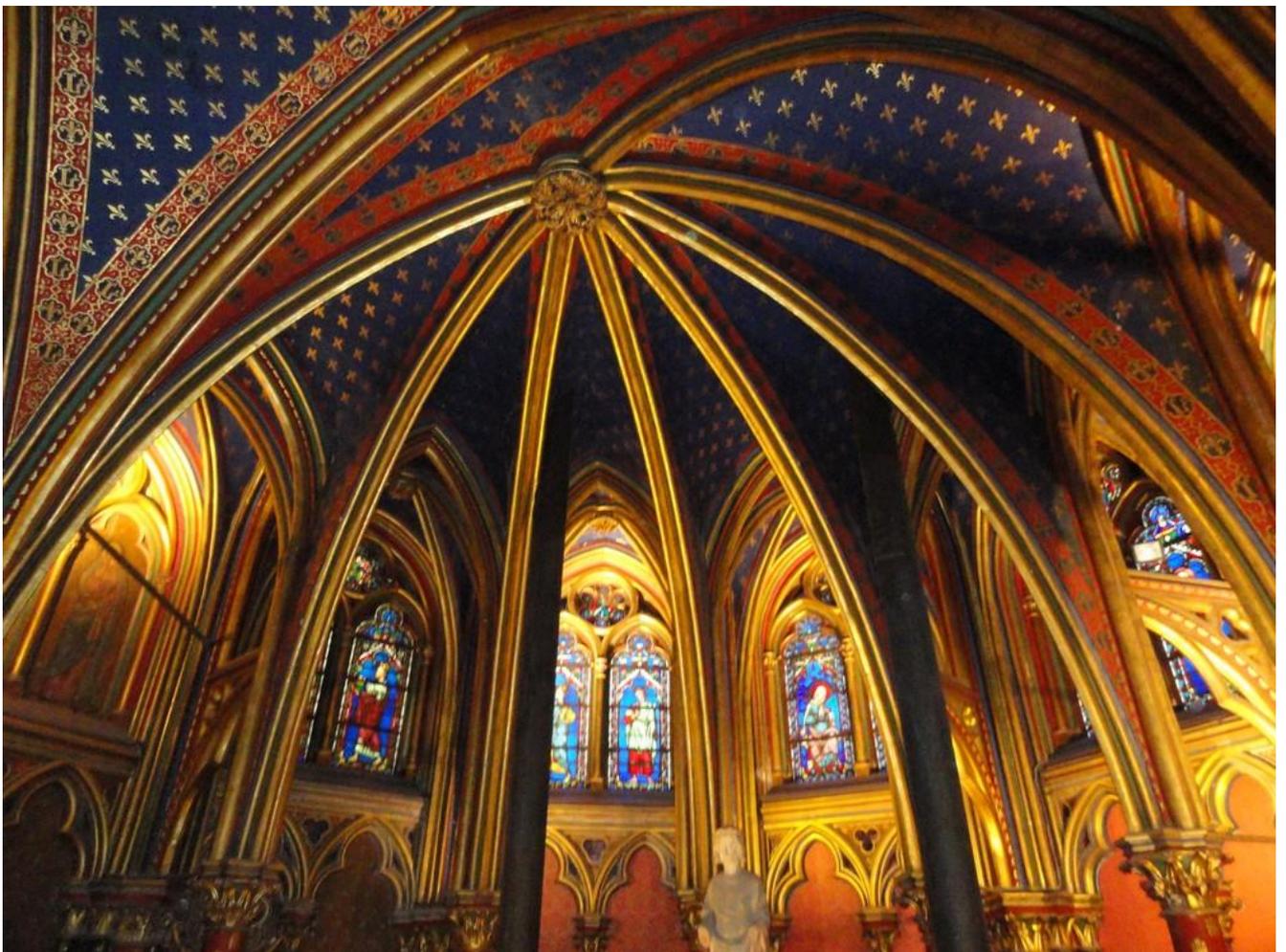
Le palais continua de recevoir les fêtes royales mais le rez-de-chaussée fut aménagé en Prison pour les détenus du Parlement, et il restera le siège des institutions de Justice.

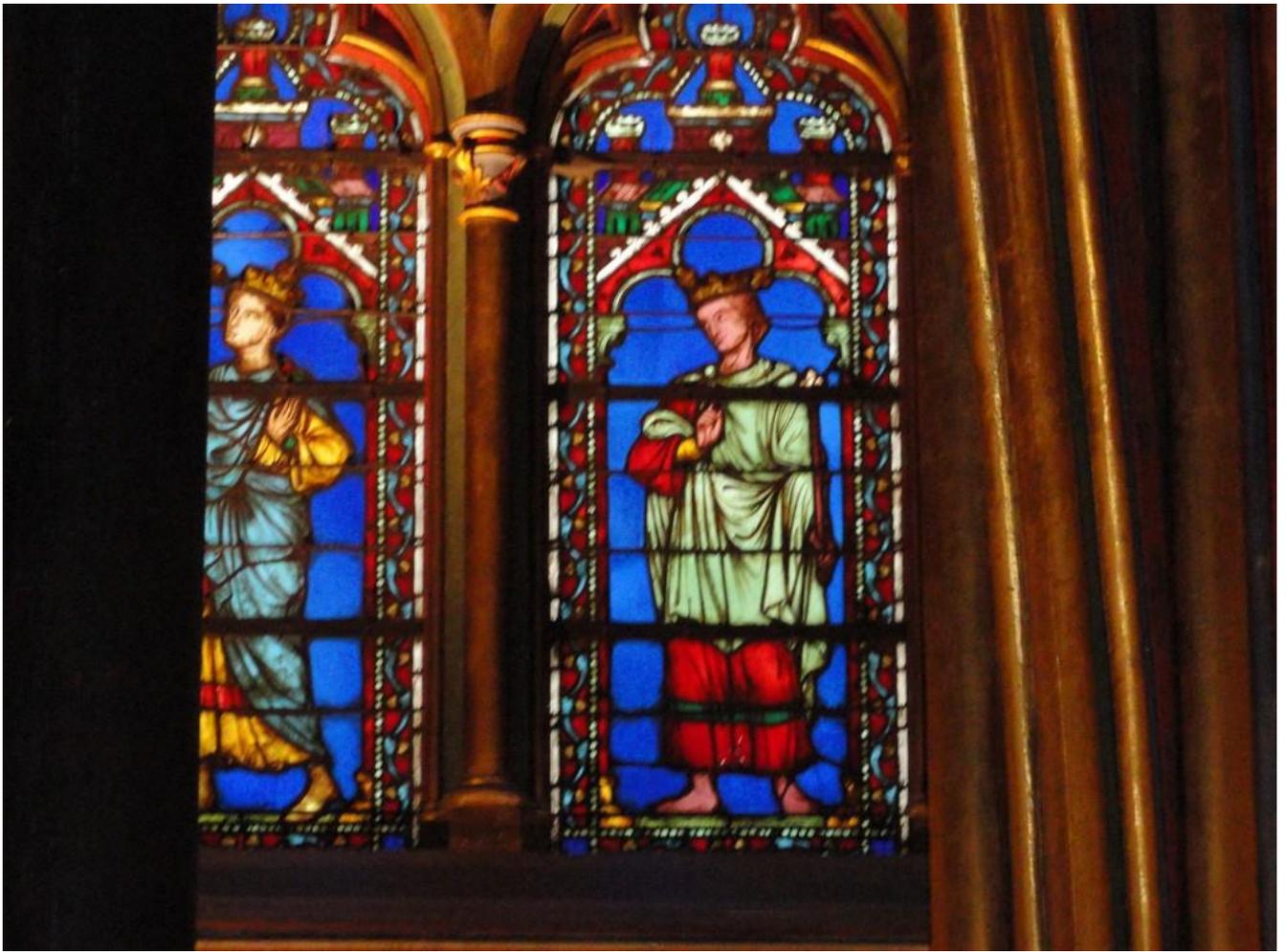
C'est en 1239 que Louis IX (Saint Louis en 1297) achète aux Vénitiens la Sainte Couronne pour la somme de 135 000 livres Tournois puis d'autres reliques : un morceau de la Sainte Croix, le Saint Sang, des morceaux de la Sainte Lance, de la Sainte Eponge et un morceau de la pierre du Saint Sépuldre.

Louis IX décide donc la construction de la Sainte Chapelle pour y placer la Grande Chasse destinée à abriter l'ensemble des reliques.

Elle est composée de deux chapelles superposées (haute et basse) avec chacune une fonction différente :

La chapelle basse, avec une voûte culminant à 6.5 m est destinée aux offices et au personnel du Château.







La Chapelle Haute destinée à la famille Royale, le clergé et les invités est le lieu d'exposition des saintes reliques.

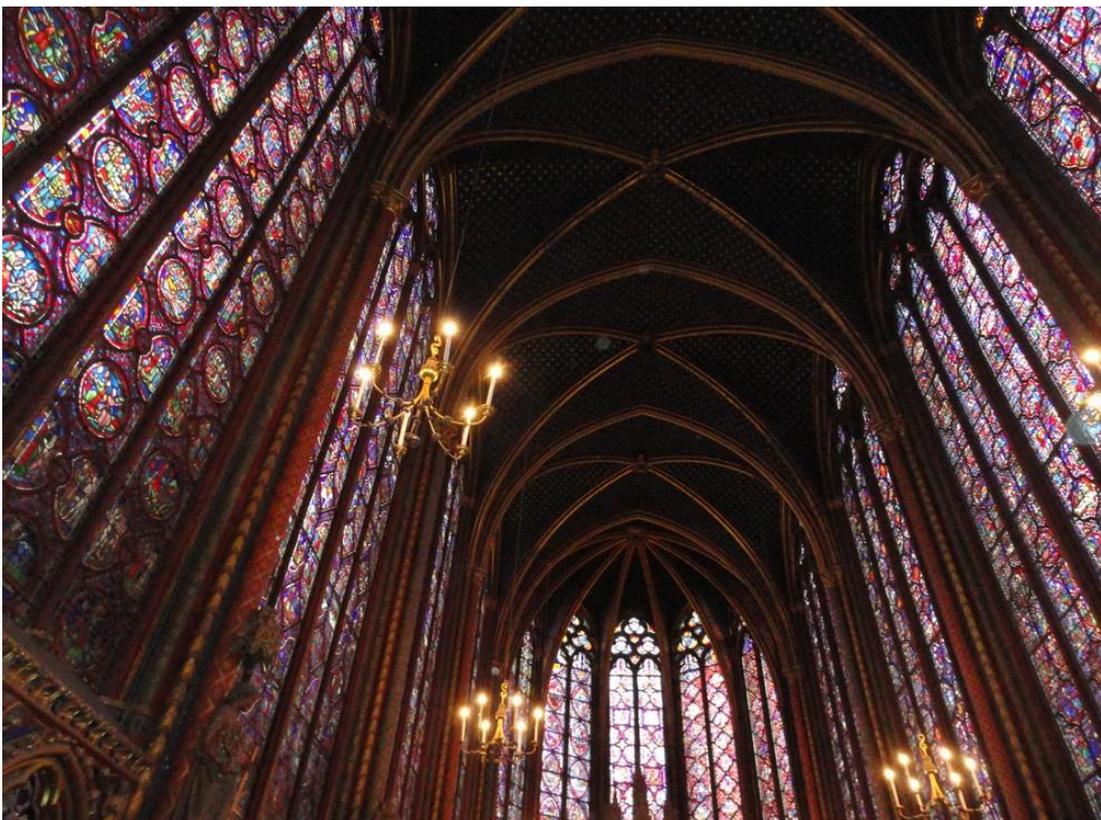


Le Bâtiment a une emprise de 36x17 m et de 42,50m de hauteur pour les chapelles. La flèche de 33 m culmine à 75m au-dessus du sol.

L'édifice est construit de 1242 à 1248 pour une somme de 40 000 livres tournois.

La décoration intérieure est somptueuse bien que non restaurée, les éléments qui restent donnent une idée de la richesse voulue par le Roi. La Chapelle haute a été conçue comme une chasse pour les saintes reliques avec ses dimensions intérieures majestueuses.

11m de largeur 33 m de longueur et une voûte de 20,50m de hauteur.



Les grandes fenêtres de 15 et 13 m de haut comportent des vitraux représentant les scènes de la bible de la genèse jusqu'au règne de St Louis. On peut admirer 750m2 de vitraux dans lesquels on compte 1130 scènes bibliques.



Au cours des siècles qui ont suivi, l'édifice a subi de nombreuses modifications consécutives à des incendies et en particulier la flèche a été reconstruite 4 fois, dont la dernière fin 19^{ème} siècle. En effet la période révolutionnaire a été critique : les reliques ont été dispersées, la grande Chasse fondue, la chapelle haute est transformée en salle d'archives pour les tribunaux et la partie basse des vitraux a été dégradée.





Au 19^{ème} siècle, au cours de la monarchie de juillet, une très importante restauration est décidée, elle durera plus de 25 ans (commencée sous Louis-Philippe, elle sera achevée sous Napoléon III) Elle recevra sa flèche actuelle



Après avoir reçu ces explications de notre guide nous avons été contents de rentrer à l'intérieur de la Chapelle Basse, qui est assez sombre car les ouvertures garnies de vitraux ne sont pas très nombreuses et dont la décoration est constituée par des fleurs de lys sur fond azur et des tours dorées sur fond pourpre (armes de la reine Blanche de Castille, mère de St Louis) puis nous sommes montés par l'un des escaliers hélicoïdaux situés de part et d'autre de la porte d'entrée pour accéder à la chapelle Haute qui nous est apparue dans toute sa splendeur, même si le soleil n'étant pas au rendez-vous, la lumière était un peu faible, mais nous avons pu admirer les vitraux ainsi que l'ensemble architectural remarquable témoin de la technicité des bâtisseurs du Moyen Age.

Nous sommes redescendus pour continuer la visite vers le palais de Justice, légèrement chauffé fort heureusement.

Ce bâtiment dont l'origine remonte à la période de l'occupation romaine a subi au cours des siècles de nombreuses modifications et notamment plusieurs incendies notamment au 17^{ème} siècle et ce n'est qu'à la fin du 18^{ème} siècle que fut construite la façade donnant sur la cour du Mai et également mise en place la grille monumentale en fer forgé.



Au 19^{ème} siècle les premiers travaux de restauration seront entrepris, mais en 1871 un nouvel incendie réduisit à néant les travaux effectués. Le chantier reprendra en 1893 et depuis 1914 le palais a sa configuration actuelle.

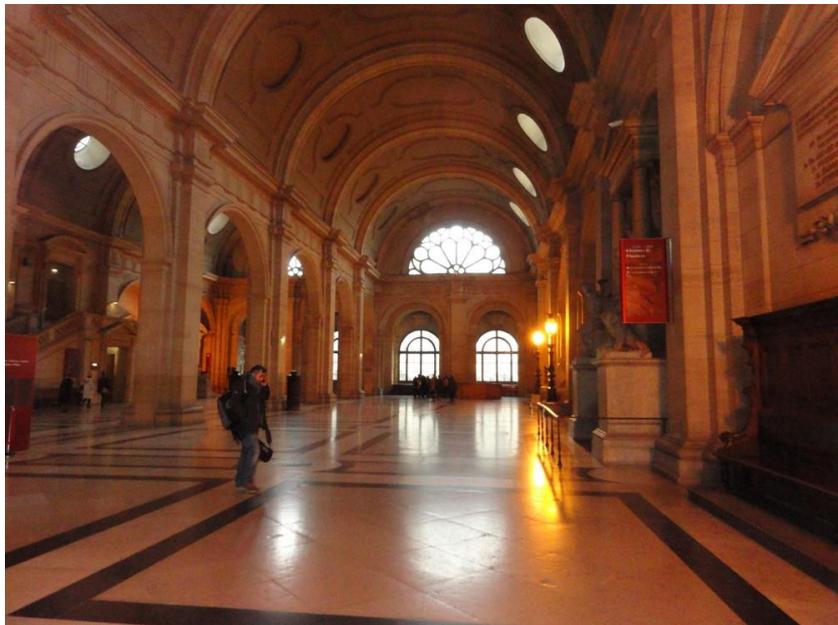
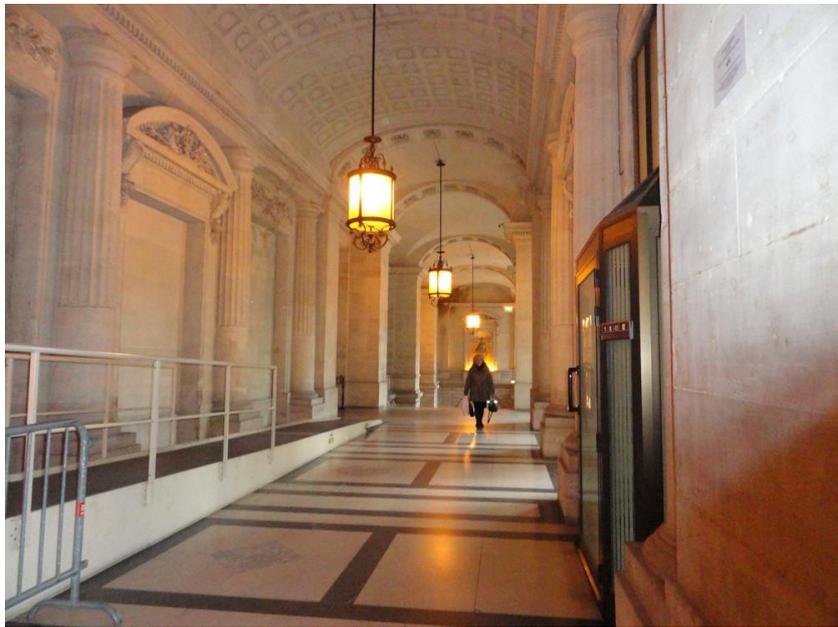
Nous avons pu prendre connaissance du futur déménagement du tribunal de Grande Instance et du 36 Quai des Orfèvres dans le secteur des Batignolles ou le futur siège du TGI s'élève rapidement.

Seules la cour de cassation, la cour d'appel et la cour d'assise resteront au Palais ou viendront s'installer dans le futur, le conseil des Prud'hommes, l'école nationale de la Magistrature et la cour de Justice de la République.

A l'heure actuelle, la surface totale occupée par les divers tribunaux dans le palais, est de 85 000 m².

Après avoir gravi l'escalier monumental, nous avons visité l'entrée principale, la salle des pas perdus impressionnante par ses dimensions et nous nous sommes faufilés dans la salle du tribunal qui a vu la condamnation à mort de Marie Antoinette en 1793.







La visite terminée, nous nous sommes dirigés vers « Le Centre du Monde » qui comme son nom l'indique se trouve à Paris au Quartier Latin. Nous avons pu nous réchauffer en attendant le second groupe qui lui nous attendait encore au palais pensant que nous n'avions pas fini la visite.

Nous avons fini cette matinée en nous restaurant dans une ambiance chaude et chaleureuse en commentant notre visite et en envisageant le thème de notre prochaine sortie parisienne de printemps qui nous fournira le plaisir de nous retrouver.





Photos Patrice BONNEFOUS, Gérard BOTTAI

Ont participé à cette visite :

Patrick et Danielle ARTAUD, Danielle BEAULIEU, Patrice et Chantal BONNEFOUS, Robert BONTUOX, Gérard BOTTAI, Françoise BUREL, Antoine et Marie-Cécile CATRICE, Alain et Colette CENCIARELLI, Hervé CRETE, Jacqueline DENTELLE, Janine et Marc FONLUPT, Alain GARNIER, Jean-Pierre et Maryse GIRAUD, Denise et Sylvie GLACHET, Marc et Françoise HEDDEBAUT, Bernard HEIDRECHID, Bernadette HIVERNAT, Mme HUMANN, Bernard et Régine LEGRAND, Jean-Louis et Marie France LEGRAND, Michel LEFEBVRE, Roselyn LEON DUFOUR, Jacques MAHOUET, Danièle MAILLARD, Dominique et Carine MICHELET, Patrick MINVIELLE, Mme MOURET DE LOTZ, Jean-Marc PROUEZE, Mme de SEGUIER, Michel et Francine SCHNEIDER, Joachim TOMAS, Henri et Agnès VALLIN, Jean et Marie WEISS